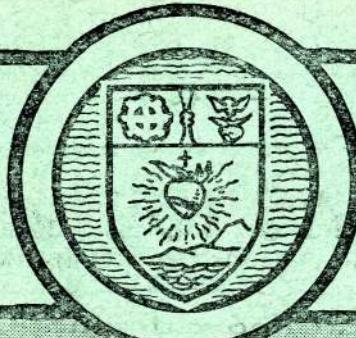


BULLETIN MENSUEL

10^{me} Année

N° 119



Du 15 NOVEMBRE

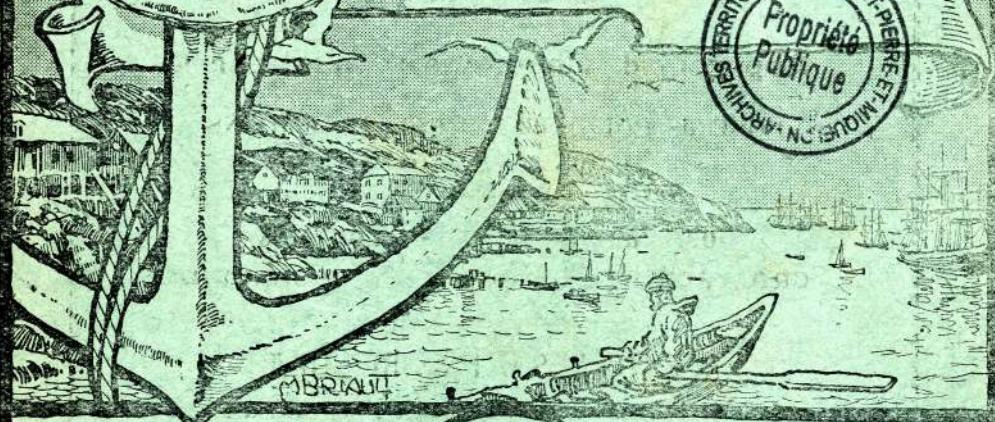
au 15 DÉCEMBRE

1938



LE FOYER PAROISSIAL

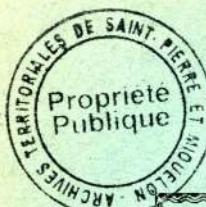
ST PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
FRANCE . . 10 fr.
ETRANGER . . 15 fr.



ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix

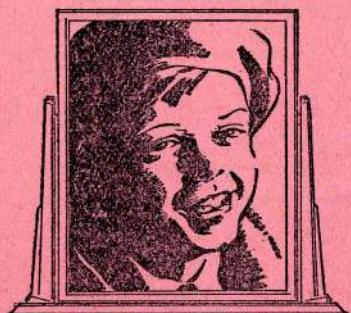


L'emploi du lait condensé NESTLÉ est, pour les enfants à l'allaitement, le préservatif le plus efficace contre les vomissements, les troubles intestinaux et les diarrhées.

La crème épaisse — NESTLÉ — produit nouveau de qualité excellente, est la crème même du lait, sans aucun préservatif.



Vous n'obtenez pas complète satisfaction de vos photos si vous n'avez pas d'agrandissements de vos clichés favoris.



*Let Us Make
ENLARGEMENTS
from your Best Negatives*

L'agrandissement vous donne souvent des détails que vous ne distinguez pas avec vos photos de petits formats.

Nous nous chargerons de vous faire des agrandissements de bonne qualité, promptement et à des prix modérés.

Léon BRIAND

Photographe

SAINT-PIERRE



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

NATIONAL »

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZE

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Lepranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Journier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co, Montréal

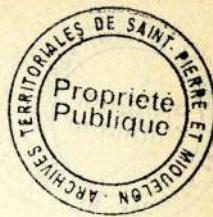
ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

À l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDOIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

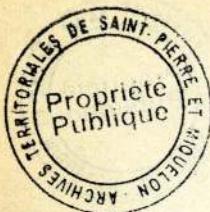
COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Décembre 1933.

Les Messes ont lieu, les *dimanches et fêtes* à 6 h. $\frac{1}{4}$, 8 h. et 10 h.; les *autres jours* à 6 h., 7 h. et 8 h.

1 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Grande neuvaine à Marie Immaculée, spécialement pour les enfants, à 4 h., jusqu'au 8 décembre. — Exposition du T. S. Sacrement après la messe de 8 h. Le soir à 8 h. office du Sacré-Cœur.

2 Samedi. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir à 6 h., chapelet et salut.

3 Dimanche. — 1^{er} de l'Avent. — A 6 h., messe et com. des Hommes du St-Sacrement. Exposition du T. St-Sacrement à la grand'Messe et aux vêpres qui seront celles de St-François Xavier. Après les vêpres, procession mensuelle du Rosaire.

Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

4 Lundi. — St François-Xavier, conf. — *Fête patronale de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.* — Le soir, à 8 h., office avec sermon; quête par les Dames Zélatrices pour la Propagation de la Foi;

7-8-9. — Pour les Enfants de Marie et les Jeunes filles, Triduum préparatoire à la Solennité de la Fête de l'Immaculée Conception.

8 Vendredi — L'Immaculée Conception. — A 7 h., messe et com. gén. des E. de Marie. — Le soir, à 6 h., Chapelet et Salut.

10 Dimanche. — SOLENNITÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — A la messe de 8 h. com. générale de la Ligue Eucharistique. — A 10 h., grand'messe solennelle. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur. (A la place du 3^e dimanche.)

12 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

13 Mercredi. — Ste-Lucie, — Le soir à 8 h. $\frac{1}{4}$, Radio : Causerie religieuse.

17 Dimanche. — 3^{er} du mois. — A la messe de 8 h., com. des jeunes filles.

N. B. — *Mercredi, Vendredi et Samedi de cette semaine sont les Jours des Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.*

20 Mercredi 3^{me} du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. Le soir à 8 h., office,

21 Jeudi St Thomas, apôtre. — Le soir à 6 h.. chapelet et salut.

24 Dimanche. — 4^{me} du mois. — Vigile de la Nativité de N. S. (*sans jeûne ni abstinence*). A la messe de 8 h., com. mens. des garçons. — A partir de 4 h., confessions,

25. — NOËL.

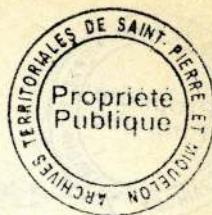
N. B. — Le jeûne eucharistique part de minuit. Toutefois il est convenable de laisser un intervalle, par exemple de une à deux heures, où l'on s'abstiendra de boire ou de manger avant la messe, si l'on doit y communier.

A minuit, messe solennelle aux intentions de tous les Fidèles de la Préfecture; elle est suivie de deux autres messes basses. — *L'Angelus* est sonné à 7 h. — Des messes sont dites à partir de 7 h. 1/2. — A 10 h., grand'messe. — A 2 h. 1/2, vêpres et salut.

27 Mercredi — St Jean, apôtre. — Le soir, à 6 h, chapelet et salut. — A 8 h. $\frac{1}{4}$. Radio : Causerie religieuse.

30 Samedi. — A la messe de 7 h., com. mens. des E. de M. — Le soir, à 6 h. chapelet et salut.

31 Dimanche. — Offices ordinaires. — Au salut, chant du *Miserere* pour demander pardon à Dieu des fautes commises durant l'année, et du *Te Deum* en actions de grâces des bienfaits reçus. — Après la bénédiction, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.



Actes Paroissiaux

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1933)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 15 octobre: POIRIER, Jeanne-Emilie-Thérèse. Parrain: Joseph Poirier; marraine: Jeanne Gauchet. — *Le 21 octobre: CHANOT, Robert-Georges-Marie.* — *Le 22 octobre: LAPAIX, Thérèse-Rita-Josépha. Parrain: Joseph Mahé; marraine: Hélène Saillard.* — *HERVÉ, Thérèse-Marie-Emilie. Parrain: Pierre Desdouet; marraine: Marie-Thérèse Talguen.* — *Le 23 octobre: TILLARD, Christiane-Marguerite-Jeanne. Parrain: Joseph Jézéquel; marraine: Lina Ferron.* — *Le 30 octobre: CONAN, Françoise-Marguerite-Marie. Parrain: François Conan; marraine: Angèle Quémart.* — *Le 1^{er} novembre: TIBBO, Jean-Constant-Georges-Emile. Parrain: Constant Coutances; marraine: Solange Arrozaména.* — *Le 5 novembre: BÉCHET, Odette-Marguerite-Noëlla. Parrain: Eugène Béchet; marraine: Victoria Pichon.* — *DERRIEN, Josette-Noëlle-Lilianne. Parrain: Joseph Gorget; marraine: Anita Chaignon.* — *Le 12 novembre: MADÉ, Rémy-Charles-Joseph. Parrain: Maurice Abraham; marraine: Elisa Frioult.*

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 25 octobre: GIRARDIN, Charles-Marie-Auguste et IRVIGINE, Marguerite-Adèle-Marie. — *Le 26 octobre: REBMAN, André-Francis-Georges et HUREL, Fabienne-Josephine.* — *Le 28 octobre: QUIRK, Patrick et GERVÈS Hélène.* — *Le 4 novembre: URDANABIA, Joseph-Alfred et APESTÉGUY, Juliette-Octavie.*

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 19 octobre: ARTHUR, Léopold-Joseph, 64 ans. — *Le 23 octobre: CHANOT, Robert-Georges-Marie, en naissant.* — *Le 24 octobre: TIBBO, Edouard-Joseph-Alfred, 11 jours.* — *Le 2 novembre: DUGUÉ, Adrien-Jules, 63 ans.* — *Le 10 novembre: CHANOT, Jeanne, 29 ans.*

Monsieur CHANOT, profondément ému par les innombrables marques de douloureuse sympathie et d'affection données à sa chère morte, remercie du fond du cœur, la population entière de Saint-Pierre, de Miquelon et de l'Île-aux-Marins, dont il n'oubliera jamais l'attitude, seul réconfort que pouvait recevoir sa grande douleur.



Ad multos Annos!

Mgr A. POISSON

est nommé PRÉFET APOSTOLIQUE
✿ de Saint-Pierre et Miquelon ✿

Le lundi 30 octobre, à 4 heures de l'après-midi, un câblegramme expédié par S. E. Mgr Le Hunsec, Supérieur général des Pères du St-Esprit, annonçait à St-Pierre, la nomination du nouveau Préfet Apostolique. Mgr Adolphe Poisson venait d'être chargé par le Saint-Père de succéder à Mgr Heitz et de continuer sa belle tâche.

« Vox populi, vox Dei. » Voix du peuple, voix de Dieu.

Depuis longtemps, les Saint-Pierrais s'attendaient à ce choix et le désiraient sincèrement. C'est que le R. P. Poisson, qui depuis dix ans se dépense sans compter dans la Paroisse, s'est acquis dans les diverses charges qu'il a remplies, l'estime et la sympathie de tous.

Né dans la Mayenne en 1887, Mgr Poisson n'est âgé que de 46 ans. Ordonné prêtre en 1913, il commença la guerre comme sergent et la termina comme officier. Sa vaillante conduite lui mérita 3 citations et la Légion d'honneur. En 1919, il fut nommé professeur à l'École de Cellule, puis à Langogne. En 1923, ses Supérieurs lui confierent la direction du Collège de St-Pierre et les succès remportés par ses élèves aux divers examens ne tardèrent pas à prouver que le choix avait été heureux.

Les lecteurs du « Foyer Paroissial » prient Mgr Poisson d'agrérer leurs hommages et demandent au Bon Dieu de leur laisser, durant de longues années, Celui à qui vient d'être confiée l'œuvre magnifique de ses vénérés prédécesseurs : Mgr Légasse, Mgr Oster et Mgr Heitz. Ad multos Annos!...

LA DIRECTION.



NOS ÉGLISES

Tout le détail du Culte, dans la célébration des offices et l'administration des offices et l'administration des sacrements, est réglé par la liturgie, ensemble de rites et de cérémonies symboliques consacrés par l'autorité de l'Église et l'usage vénérable des siècles passés.

La Liturgie catholique est partout la même, quand au fond, étant l'expression extérieure d'une même Croyance et d'une même Morale; mais elle admet diverses manières de s'exprimer, dans les cérémonies, les langues employées, etc. D'où la distinction générale en liturgies de l'Église orientale et de l'Église occidentale.

Les premières comprennent, notamment, la liturgie de Jérusalem, d'où est sorti le rite maronite des chrétiens du Liban, avec le syriaque comme langue liturgique (le syriaque était la langue en usage en Judée au temps de Jésus-Christ): puis, la liturgie des Arméniens, celle des Grecs Melchites, celle des Syriens, celle des Chaldéens, celle des Slaves ou Bulgares Unis.

Dans l'Église occidentale, la principale est la liturgie romaine, dite aussi grégorienne, du nom de Saint-Grégoire le Grand, qui, au VI^e siècle, la codifia, sur des traditions remontant à Saint-Pierre et aux temps apostoliques,

Cette liturgie est la nôtre. Dans nos pays, qui firent autrefois partie de l'Empire romain, l'Église a conservé l'usage du latin, langue dans laquelle l'Évangile fut annoncé à nos pères. L'avantage de cette coutume est que le latin, étant une langue morte, n'est plus sujet, comme les langues vivantes, à de perpétuels changements, sans compter que l'Unité catholique se maintient mieux ainsi, et que les rapports internationaux de l'Église sont facilités dans l'Univers entier par l'emploi d'une seule langue.

Les principaux livres liturgiques sont :

1^o *Le rituel*, qui contient les formules pour l'administration des sacrements et les diverses fonctions ecclésiastiques;

2^o *Le pontifical*, ou livre des fonctions propres aux évêques;



3^e Le missel, pour la célébration de la messe;

4^e Le breviaire, ou livre de l'office divin contenant les prières que les prêtres et les religieux doivent réciter ou chanter chaque jour au nom du peuple chrétien.

Toutes les religions ont des centres de réunion, des lieux de culte, des temples, monuments plus ou moins beaux, parfois splendides. Mais seule, l'Église catholique a des temples vivants, et vivant de quelle vie! La lampe du sanctuaire y brûle perpétuellement, et le Saint-Sacrement y repose; le Christ y demeure, comme il l'a dit, parmi les enfants des hommes...

C'est pourquoi nos églises, si humbles soient-elles ont un caractère unique,

Les plus malheureux comme les plus favorisés de la fortune peuvent y entrer en communication avec le Sauveur. S'ils ont le cœur pur et l'âme droite, il les entendra et ils l'entendront,..

Quel inappréciable honneur, quel bonheur et quelle consolation pour un groupe de chrétiens, pour une région, pour une paroisse, pour un village ou une ville, d'avoir chez soi son Dieu, son Rédempteur et son Juge!

C'est pourquoi nous aimons tant nos églises!

Ces églises sont à nous, à chacun de nous. C'est là que nos pères, qui les ont bâties, ont répandu le meilleur de leurs âmes; là que, à notre naissance, nous avons été portés nous-mêmes pour être baptisés: là que nous sommes revenus dès que nous avons pu marcher; là que nous avons été instruits des vérités éternelles; là que nous avons reçu Dieu en nous dans la communion; là que nous nous rencontrerons dans une même certitude avec nos prêtres et nos frères catholiques; là enfin que nous ferons notre dernière visite de ce monde avant de prendre congé de notre famille, de nos parents et de nos amis, avant de remettre notre corps à la terre, après que notre âme aura paru devant Dieu. La cloche qui chanta sur notre berceau, pleurera sur notre tombe...

A l'Église nous sommes chez nous.

Aimons notre église!

(A suivre)

Mgr A. LE ROY.

Mlle Madeleine GLOANEC

donne des leçons de Piano.



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1933)

Fête du Christ-Roi. — La grande Fête du Christ-Roi a été célébrée cette année avec plus de ferveur que de coutume. Les Hommes de la Confrérie du St Sacrement se préparèrent à leur fête Patronale par un triduum prêché dans la chapelle du Sacré-Cœur par le P. Letourneur.

Le dimanche, l'autel revêtu d'un riche Manteau Royal et d'un antependium de soie blanche, couvert de fleurs et de lumières était devenu un trône moins indigne du Roi du Monde. De très nombreuses communions furent distribuées aux premières messes et le St Sacrement demeura exposé de 8 h. du matin à 3 h. du soir. Les Hommes de la Confrérie du St Sacrement firent l'Heure Sainte avant les Vêpres, qui furent chantées avec la plus grande solennité.

La Toussaint. — La fête de la Toussaint réunit, selon la coutume, toute la paroisse à l'Église. Plus de 1.200 communions furent données aux messes de 6 h. 30 et de 8 h. A la Grand'Messe, les vastes tribunes étaient trop petites pour contenir les Hommes.

Monseigneur Poisson, Préfet nommé, officia à la Grand'Messe et aux Vêpres, et chanta la Messe aux intentions des fidèles de la Colonie. Il était assisté à l'autel du R. P. Le Bris vicaire et de M. Allain, professeur au Collège St Christophe. Le P. Letourneur commenta les Béatitudes.

Le soir à 6 h. devant une assistance très nombreuse, le R. P. Le Bris, à la fin des Vêpres des Morts, prêcha sur le devoir de secourir les âmes du Purgatoire et de se préparer à paraître devant le Bon Dieu. Monseigneur Poisson donna ensuite l'absoute.

Durant toute l'après-midi, quantité de personnes vinrent faire à l'église les Visites requises pour l'obtention de l'Indulgence Plénière. Cette veillée funèbre préludait à la grande cérémonie du lendemain.

Les Morts. — De 6 h. à 8 h. du matin, les messes se succéderent sans interruption au Maître-Autel, paré de noir. Un millier de fidèles s'agenouillèrent à la Table Sainte, venant demander au Christ-Sauveur d'abréger les souffrances de leurs chers disparus.

A 9 h. un grand Service demandé par la Municipalité pour les Soldats et Marins Victimes de la Guerre groupait au pied de l'autel tous les familles



St-Pierre. M. l'Administrateur, M. l'Inspecteur des Colonies et M. le Maire de St-Pierre, M. le Commandant de la Ville d'Ys, M. le Président des Anciens Combattants, les Fonctionnaires et les Corps Élus assistaient au grand complet à la Cérémonie. Mgr Poisson chanta la Messe; avant l'absoute, le P. Letourneur monta en chaire et rappelant les liens sacrés qui unissent St-Pierre à la France, exalta le patriotisme et l'union.

A la fin de l'Office, le grand cortège se forma pour le cimetière. Pour la première fois depuis de longues années, renouant une tradition chère au pays, M. l'Administrateur tint à honneur à se rendre au champs des Morts et à assister à la Bénédiction des tombes. Les Autorités, les Anciens Combattants, les Marins de la Ville d'Ys l'accompagnaient. Ce geste est allé droit au cœur de la population, et le Foyer Paroissial se fait son interprète pour remercier M. Barrillot de cet hommage rendu par le Chef de la Colonie à nos chers disparus, à nos vaillants Soldats tombés au Champ d'Honneur.

La procession se déroula dans le plus grand ordre, les fidèles récitant le chapelet. Au cimetière, Mgr Poisson, au pied du beau calvaire érigé en souvenir des morts de la Grande Guerre, entonna le *De Profundis*. Après la bénédiction des tombes militaires, la foule se dispersa et chaque famille alla s'agenouiller sur la tombe des siens.

Concours de Tir. — Le 10 novembre courant, la Société de Tir de Saint-Pierre a remis les coupes d'honneur de l'année 1933.

La coupe d'honneur de la Société a été attribuée à M. Jean Borotra. C'est la troisième fois que celui-ci en est le détenteur 1930-1931-1933. En 1932 elle avait été attribuée à M. Auguste Goupilliére (Il faut la détenir pendant trois années successives pour en être définitivement propriétaire.)

Le coupe d'honneur offerte par M. Daguerre Etienne, agent de Tip Top Tailors de Montréal, a été également attribuée à M. Jean Borotra. Comme la précédente, cette coupe sera disputée à nouveau en 1934.

Le 11 novembre. — Le vent violent qui empêcha les St-Pierrais de se rendre jusqu'à Miquelon, permit cependant de célébrer dignement au chef-lieu de la Colonie la Fête Nationale de l'Armistice.

A l'angélus du matin, un joyeux carillon réveilla la population. Les drapeaux furent hissés et à 10 h. moins le quart, les Sapeurs-Pompiers, les Anciens Combattants et les Musiciens se groupaient devant le Gouvernement pour le défilé traditionnel.

A 10 h., le cortège se mit en marche. M. l'Administrateur, M. l'Inspecteur des Colonies, M. le Premier-Adjoint, représentant M. le Maire, indisposé, M. le Président des Anciens Combattants, les Fonctionnaires, et les Corps Élus se rendirent au Monument aux Morts, où des gerbes de fleurs furent déposées.



De retour au Gouvernement, M. l'Administrateur offrit un Vin d'Honneur et distribua médailles et diplômes. M. l'Inspecteur prit alors la parole et conseilla à tous de s'unir pour faire front commun devant la crise qui nous menace. Ses paroles furent chaleureusement applaudies et les invités se séparèrent enchantés de la réunion.

Qu'est-ce que vingt ans ?

Jacques d'Arnoux, *aviateur de guerre, grièvement blessé en 1917, écrit dans ses « Paroles d'un Revenant » :*

Ta vie sera *brève* il la faut *pleine*. Qu'est-ce que *vingt ans* ?... Il y a dix ans bientôt je partais pour le 12^e cuirassiers... Quoi ! Deux fois cela et finie ma vie...? Me voici devant mon Créateur... Quelle gerbe d'âmes puis-je lui présenter ?

Brièveté de la vie et *rendement* de la vie.

Sa brièveté. J'ai seize ans, vingt ans, vingt-quatre ans. C'est-à-dire je ne les ai plus... Ils sont passés. Ils sont *passés* dans l'*éternité* du bon Dieu. Je n'ai à moi que la minute qui passe. Et c'est si court, si fragile !

Encore ce temps-là; peut-être le double; peut-être moins, et je serai au tribunal de Dieu.

Et que dirai-je ? *Rendement* de ma vie ? Quand Notre-Seigneur reviendra sur la terre, demande l'*Écriture*, trouvera-t-il plus de charité ici-bas ?

Trouvera-t-il, du fait de ma *vie à moi*, plus d'amour pour Dieu et plus de charité entre les hommes ?

Trouvera-t-il, de par moi, plus de foi sur terre, plus d'esprit religieux ?

— Sinon, à quoi ai-je servi ? A l'heure qu'il est — et toujours — personne n'a le droit de se sauver *seul*. Quelle gerbe d'âmes aurai-je à présenter à Dieu ?

Conclusion : Me faire une *vie pleine*, pour *moi*... pour les *autres*.

A Vendre :

Une maison meublée et un grand jardin, rue GERVAIS.

S'adresser à M. Pierre Stacey, rue MARGUERITE.



Un peu de notre Histoire (11).

1822 (*Suite*)

Au cours de cette année 1822, le problème des approvisionnements se posa de nouveau angoissant; la colonie se vit à la veille de manquer de farine et le commandant Fayolle, pour éviter la famine, dut traiter avec un commerçant de Saint-Pierre, M. Goyetche pour aller en acheter à Boston. M. Goyetche partit le 15 septembre sur la goëlette de l'Etat la Brestoise, mise à sa disposition. Il s'était engagé à fournir cette denrée aux habitants qui lui en avaient fait la demande, au prix qui serait fixé à son retour.

Nos lecteurs se demanderont sans doute pourquoi la colonie n'était-elle pas suffisamment approvisionnée pour suffire aux besoins de la population. Nous en exposons ci-après les raisons.

Une ordonnance royale du 20 février 1822 réduisit à 30 fr. la prime de 40 fr. allouée par ordonnance du 21 octobre 1818 pour chaque quintal de morue exportée directement des lieux de pêche aux Antilles françaises ou à l'étranger, alors que cette prime était maintenue à 40 fr. pour les exportations des ports de France en ces mêmes pays.

En transmettant au commandant de Saint-Pierre et Miquelon par lettre du 6 mars 1822 l'ordonnance dont il s'agit, le Ministre de la marine et des colonies lui faisait connaître les motifs qui donnaient lieu à cette différence de traitement; les voici en substance: tout d'abord, les armateurs de la métropole, ayant en 1820, porté des ports de France aux Antilles de fortes quantités de morue, il était de toute justice d'encourager les exportations de cette denrée en maintenant la prime de 40 fr. En second lieu, des fraudes avaient été constatées à la Guadeloupe dans la délivrance des certificats pour paiement de primes en faveur d'exportations directes que l'on avait représentées comme étant nées, pour ainsi dire, de l'appât d'une trop forte prime. Enfin, dernier argument, la durée des exportations faites directement des lieux de pêche aux Antilles limitée à peu de mois, ce qui encombrail le marché, alors que les envois de France peuvent s'opérer pendant tout le cours de l'année et pourvoient ainsi d'une manière plus sûre et plus égale à la subsistance de la Martinique et de la Guadeloupe.

Le point de vue du département fut combattu par le chef de la colonie dans deux longues dépêches en date des 7 septembre et 7 octobre suivant que nous analyserons aussi brièvement que possible.

M. Fayolle fait valoir, d'une part que les îles Saint-Pierre et Miquelon pouvaient incontestablement avoir avec les Antilles des communications pendant toute l'année, en établissant dans les deux îles des entrepôts de



morue, ce qui donnerait ainsi le moyen de faire en tout temps des expéditions de cette denrée. D'autre part, il ne fallait pas oublier qu'il y a dans ces îles une population sédentaire composée non seulement de marins-pêcheurs, mais aussi de négociants et d'artisans et c'est considérée sous ce point de vue qu'on ne pouvait assimiler cette colonie à un simple lieu de pêche. Enfin que si la production de faux certificats d'origine avait pu être constatée aux Antilles, ces certificats n'avaient pu être fabriqués qu'au French Shore, simple lieu de pêche et de sécherie où il n'y a pas d'autorité spéciale pour prévenir et empêcher les abus et d'où plusieurs marins-pêcheurs partaient directement pour les Antilles livrer leurs cargaisons de morue sèche.

(A suivre)

E. S.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations
Gros & Détail
Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,
Farines, Grains, Foin.

Léone LAFITTE, rue Carpillat
Travaux de couture - Robes et
Chapeaux.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie
Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

Paul HEBDITCH

TAXI N° 156

A Vendre:

Une maison, magasin et terrain, situés à Miquelon et appartenant à Mme Jules Poirier. — S'adresser à La Morue Française.

Une voiture d'enfant, un traîneau et un berceau.

S'adresser chez M. Léon Briand, à la Mairie.

Un landau français (marque *Francia*)

S'adresser chez M. Jean Tillard.

Salle à manger française,

S'adresser à M. Emile Delisle.





Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1933)

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Église:

Le 22 octobre. CHATEL, Ange-Alphonse. Parrain: Fernand Châtel; marraine: Paulette Arondel. — *Le 24 octobre:* NICOLAS, Roger-François-Joseph. Parrain: Joseph Nicolas; marraine: Renée Luberry.

Travaux. — Des crédits ont été alloués pour permettre de faire quelques journées de travail avant la mauvaise saison. Les chantiers ne manquent pas; le gros morceau, c'est une digue à élever sur la côte sud-est pour empêcher la mer de pénétrer dans les jardins: elle aura environ 180 mètres de long sur plus d'un mètre de haut. Par ailleurs, la rue centrale de l'Île s'élargit et va devenir une sorte de boulevard. Le terrain de foot-ball, à peu près terminé, n'attend plus que son inauguration dans un match brillant.

La Toussaint et les Morts. — Ces fêtes ont été pieusement célébrées: les communions furent nombreuses chaque matin. Le 2, un Service solennel, recommandé par la municipalité, fut chanté pour les morts de la guerre. Voulant témoigner leur bon souvenir à leurs camarades décédés, les Anciens Combattants de l'Île firent célébrer un autre service solennel le jeudi 9 novembre. L'église était pleine comme aux jours de fêtes. Nous avions l'honneur d'y voir Monsieur l'Administrateur, Monsieur l'Inspecteur des Colonies et plusieurs personnalités de St-Pierre.

Une visite. — Le 3 novembre, Monsieur l'Inspecteur des Colonies... fit visite à l'Île, se montrant très affable avec tous. Tous les chantiers de travaux furent visités, toutes les doléances... il y en a toujours en ce bas monde... patiemment écoutées.

Le 11 novembre. — Malgré un fort vent du nord, le «*Henry Ford*» amenait à l'Île vers 11 h. 30 M. l'Administrateur, M. l'Inspecteur des Colonies, M. l'Administrateur de la Marine, le Docteur Alfonsi et MM. les Délégués de l'Île à la capitale. Ils furent reçus par le Conseil municipal et les notables de l'endroit. Tous se rendirent au monument des morts, où M. l'Administrateur déposa une palme. Puis, à la Mairie, la médaille de la Marine marchande fut remise à MM. P. Sérgnac, L. Heudes et L. Admond. — Un vin d'honneur réunit tout le monde au Café de la France.

L'après-midi, eurent lieu un Tir au fusil de guerre, organisé par la Société de Tir et un Tir au fusil de chasse, organisé par la municipalité. Voici les noms des lauréats:

Au fusil de guerre: 1^{er} Maurice Laloi; 2^e Eugène Bolloch; 3^e Louis Laignoult; 4^e Emile Boissel.

Au fusil de chasse: 1^{er} Eugène Heudes; 2^e Eugène Châtel; 3^e Pierre Sérgnac; 4^e Pierre Jacoillot.



Chronique de Miquelon

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1933)

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 22 octobre: Roger-Marie DISNARD. Parrain: Gaëtan Detcheverry; Marraine: Alberte Disnard.

Fête du « Christ Roi » et Bénédiction du Christ du Calvaire. — La Fête du Christ Roi a été splendide à Miquelon. Les communions, le matin, furent nombreuses. L'office fut solennel. L'Eglise avait ses plus beaux ornements.

Les Vêpres eurent lieu à la tombée de la nuit. Les paroissiens y vinrent tous. Après le « Magnificat » le Père Lucas, Curé de la Paroisse, monta en Chaire pour parler du Grand Roi d'Amour et puis procéda à la bénédiction d'un Christ. Ce « Christ » mesure un mètre quinze centimètres, des pieds à la tête. Il a été sculpté dans un bloc de chêne de Bretagne, aux ateliers Saint Guénolé (Côtes-du-Nord) par Monsieur Julien Bacon, d'après un modèle de l'Abbaye de N. D. du Bon Repos, qui date du seizième siècle. Il est d'une souveraine beauté tout en donnant l'impression d'une indicible souffrance. Pour la circonstance, ce Christ fut déposé devant la table de communion, sur une estrade recouverte d'un tapis rouge semé des dernières fleurs de l'automne et environné de lumières. Le spectacle était si touchant qu'on vit des assistants pleurer. Ce Christ sera posé sur la grande croix du Calvaire qui domine tout le pays et redira sans cesse aux paroissiens son amour indéfectible pour leurs âmes.

Souvenir du Jubilé du dix neuvième centenaire de la Rédemption...

La « Toussaint » et la Fête des Trépassés. — Même affluence à l'Eglise que pour la Fête du Christ Roi. Même piété aussi. Les vêpres des Morts eurent lieu à cinq heures. Le Père Lucas profita de la circonstance pour inviter ses paroissiens aux pensées sérieuses. Le lendemain, après l'office des Défunts, la paroisse se rendit processionnellement au cimetière pour la bénédiction générale des tombes.

Visite de M. l'Inspecteur Merat. — M. l'Inspecteur Merat est venu en visite à Miquelon, le 21 octobre, quelques jours seulement après son arrivée à la Colonie. Il a reçu de tout le monde un excellent accueil. Il a vu les différents services de la Commune.

Nomination du Préfet Apostolique. — Un radio a annoncé à Miquelon la nomination du R. P. Poisson comme Préfet Apostolique. Le P. Lucas, Curé de la Paroisse s'est empressé d'adresser au nouveau Préfet les souhaits de ses paroissiens.

Travaux du mois. — Une grande activité règne à Miquelon. C'est le travail de la route et le séchage de la Morue.



L'Agence CITROËN

GAUVAIN ET FILS

a les **TOUT DERNIERS PRIX**
tout compris, à Saint-Pierre,
à votre porte,

des **TOUT DERNIERS MODÈLES**

Moteur flottant, boîte de vitesse synchronisée, roue libre facultative, carrosserie monoplace, tout acier, glaces SÉCURIT, tableau lumineux avec montre de bord, pneu « Superconfort »

La Citroën s'amortit rien qu'avec ses économies de pièces, d'huile et d'essence.

**Stock complet des pièces détachées
de tous les types existant à St-Pierre.**

Visite gratuite de garantie après les 500 premiers kilomètres.

Mettez à contribution notre

Service **CITROËN**

CHOISISSEZ VOTRE VOITURE : Utilitaire, Tourisme, car, taxi, autochenille, coach, roadster, spider, faux-cabriolet, cabriolet, etc...

Pour tous modèles spéciaux, prix par câble.

Le plus tôt sera le mieux ;

Vous en remercieriez les Agents.

Vos amis : GAUVAIN et FILS.



SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TELEPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre

Confitures & Produits RAYMOND

Qualité supérieure. - Prix modérés - Goûtez et comparez !

Le meilleur des Ginger Ale (Canada Dry)

Mac-kintosh, la pomme de table par excellence.

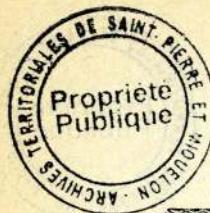
Wyllie Barr Ross, Glasgow :

Biscuits fins en tous genres.

A l'approche des fêtes, demandez ces divers produits
chez votre fournisseur habituel.

Dépôt chez H. A. PATUREL

Agent pour St-Pierre et Miquelon.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.

Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

L. James

Commission - Représentation

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

Mlle LEVAVASSEUR

Choix de Tissus - Echarpes fourrure

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Coramissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Auguste DÉRGUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

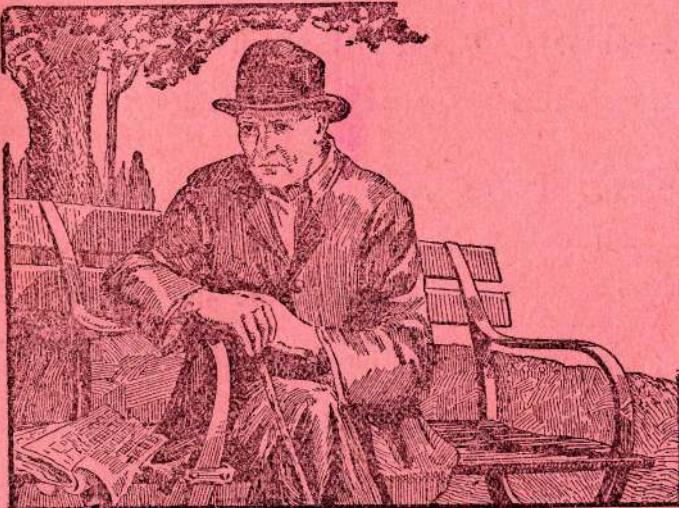
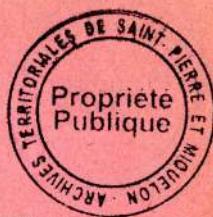
M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax



Evitez l'Indigence à 65 ans

Procurez-vous le confort et l'indépendance pour vos vieux jours avec l'argent que vous pourriez facilement épargner sur votre salaire.

La POLICE IMPERIAL A RENTE DE RETRAITE

assurera cet heureux résultat. De plus avez-vous songé ce que deviendraient les vôtres si vous mourriez prématurément ? C'est une question que tout homme prudent doit se poser. Si vous n'y pourvoyez pas, votre négligence peut entraîner des conséquences pour le moins aussi graves que celle de la misère dans le vieil âge.

Vous pouvez vous prémunir contre ces deux éventualités — les deux plus grandes de la vie humaine — au moyen d'une police de l'IMPERIAL.



Pour détails complets s'adresser à :

M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada.



Maison OLLIVIER & TONUSSI

ILES ST-PIERRE & MIQUELON

Tous travaux pour Bâtiments

Monuments funéraires en tous genres

Granits toutes provenances. --: Marbres.

Gravure & Réfection de lettres à l'or fin

Entretien de Marbres

BRONZES

COURONNES

Travaux très soignés

Commission — Représentation — Exportation

TÉLÉGRAMMES :

VAUDIN

RUE-PAUL-BERT

- RENNES - Succ^r de M. HOULEGATTE - RENNES -

CORRESPONDANCE

63, RUE PAUL-BERT

J'ai l'honneur d'informer ma fidèle clientèle que, par suite d'agrandissement de mon portefeuille, j'ai été dans l'obligation d'élire domicile à Rennes 63 Rue Paul-Bert, et vous prie d'adresser toute la correspondance à cette adresse.

Plus que jamais je me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes les marchandises que vous voudrez bien me demander, mes relations étendues me permettant de vous assurer toute satisfaction.

Ne craignez jamais de me demander tous les renseignements dont vous aurez besoin, je suis toujours à votre entière disposition.



TIP TOP

Voici l'hiver!

Votre santé est une chose précieuse. Pour supporter sans aucun risque les changements de température, achetez les VÊTEMENTS TIP TOP.

Pardessus, Complets droits et croisés faits sur mesures dans de magnifiques étoffes garanties *pure laine* avec une coupe *impeccable* et des doublures *irréprochables* au prix unique de 21 dollars.

Vous trouverez également Jaquette, Complet habit, Complet smoking, ainsi que du DRAP pour tailleur et manteaux à la yard.

Ne craignez jamais de venir nous voir et de nous demander tous les renseignements dont vous aurez besoin, nous sommes toujours à votre entière disposition.

Échantillons chez

Etienne DAGUERRE

Agent exclusif de TIP TOP TAILORS Ltd à SAINT-PIERRE & MIQUELON

Imp. du « Foyer Paroissial » — Le Gérant : J. LETOURNEUR.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Un Compte d'Epargne.

Il est toujours bon d'avoir un COMPTE d'EPARGNE dont les intérêts vous sont payés régulièrement et sur lequel il vous est loisible de tirer à un moment quelconque.

Un Compte d'épargne représente de l'argent disponible.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente des traites, les bons pour espèces, les chèques de voyageurs, les lettres de Crédit, etc.

Sans hésiter, venez nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve: 30 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Directeur.